

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 17 décembre 2010

DÉLIBÉRATION N° CG-2010/12/17-1/08

Commission n° 1 - Aménagement Durable du Territoire et Environnement
Rapporteur : CORNEILLE Bernard

Commission n° 7 - Finances
Rapporteur : BERNHEIM Gérard

OBJET : Contrat régional d'Esbly.

Par délibération en date du 2 juillet 1980, le Département a demandé à être saisi de toute candidature à un contrat régional impliquant sa participation financière. Le projet élaboré par la commune d'Esbly génère, dans le cadre de ce dispositif, une subvention départementale de 222 000 €.

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

DECIDE


- Article 1 : de donner un avis favorable au projet de contrat régional d'Esbly, selon le plan de financement et l'échéancier prévisionnel de réalisation, joints en annexe n° 1 à la présente délibération,

- Article 2 : de créer l'opération «Contrat Régional/Esbly», d'un montant de **222 000 €** sur le programme « contrats communaux » - opération « contrats régionaux – DI 2010 ».

- Article 3 : d'autoriser le Président à signer le contrat régional, joint en annexe n° 2 à la présente délibération.

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial 'V'.

Vincent ÉBLÉ